



Paris, le 30 avril 2019.

Projet de loi pour la restauration de Notre-Dame de Paris : Les propositions de Villes de France et de son Réseau des Villes-Cathédrales

Madame Anne Brugnera, Députée et rapporteure sur le projet de loi « Restauration et conservation de la cathédrale de Notre-Dame de Paris » a auditionné ale « Réseau des Villes-Cathédrales », créé et porté par l'association *Villes de France*, dont la Présidente est Caroline Cayeux, Maire de Beauvais, et le Président délégué est Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse.

Lors de cette audition, Denis Thuriot, Maire de Nevers et co-président du Réseau, a exprimé son approbation à l'égard des différents dispositifs sécurisant les dons aussi bien des particuliers que des collectivités territoriales. Mobilisée immédiatement lors de l'incendie, la solidarité des élus locaux en faveur de Notre-Dame de Paris a été soulignée au cours de cette audition.

Il s'est félicité que le projet de loi permette d'affecter aussi les dons au financement de la formation des professionnels disposant des compétences particulières requises pour les travaux. Cela permettra d'associer les entreprises locales afin de mobiliser les jeunes, les CFA et les artisans pour contribuer à renforcer une main d'œuvre souvent insuffisante pour ce chantier exceptionnel.

A cette occasion, l'association *Villes de France* et son « Réseau des Villes-Cathédrales » ont proposé de compléter le texte afin de répondre de manière législative à la question des « éventuels suppléments de dons » au chantier de Notre-Dame de Paris. Le cas échéant, ceux-ci devraient être reversés en priorité pour l'entretien des 187 autres cathédrales de France qui ont de grands besoins de travaux.

Le réseau des Villes-Cathédrale est né en 2013 d'une intuition, selon laquelle le sentiment d'appartenance d'une population vis-à-vis de sa ville, découle en partie de son patrimoine et de certains monuments qui font la fierté de ses habitants. La Cathédrale en est un des meilleurs exemples. Ce réseau a vocation à rassembler les 188 villes dotées d'une cathédrale en France et leurs partenaires. Ce réseau est porté par l'association « Villes de France ».

Présidée par Caroline Cayeux, Maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le Président délégué est Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités, qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Réseau des villes-cathédrales / Villes de France

94 rue de Sèvres - 75 007 Paris Contact presse : M. Bastien REGNIER - Tél. 06 45 50 45 44 bastien.regnier@villesdefrance.fr